

La Petite Gazette



Septembre 2009



Par ordonnance rendue le 70 du mois de Septre de l'an 1700 par M^{rs} les Commi//aires Gènèraux du Con/eil députès sur le fait des Armoieries. Celles de la Ville d'Issigeac.

Telles qu'elles /ont ici peintes è figurèes, après avoir ètè recuès, ont ètè enrègistrèes à l'Armorial Gènèral dans le Règitre cottè Guyenne en con/èquence du payement des droits règlès par les Tarif è Arrèt du Con/eil, du 20^e de Novembre de l'an 1696 en foi de quoi, le prèsent Brèvet a ètè délivrè A Paris par N^{ous} Charles d'Hozièr, Con/eiller du Roi è Garde de l'Armorial Gènèral de France.

LE CANTON D'ISSIGEAC

Sommaire SEPTEMBRE 2009.

Municipalités : Informations diverses

p.1

↪ Issigeac

↪ Montaut

↪ Monsaguel

↪ Ste Radegonde

↪ Faux

↪ Bouniaques

↪ St Aubin de Lanquais

↪ St Cernin de Labarde

↪ Plaisance

↪ Conne de Labarde

Informations du canton

p.7

↪ Service de garde des Médecins

↪ Paroisse St Martin des Vignes

↪ Service de garde des Pharmacies

↪ Permanences de Daniel Garrigue

↪ Déchetterie

↪ La Petite Gazette

↪ Grippe A/H1 N1

↪ A propose de la Petite Gazette

↪ Informations aux entreprises

↪ Arrêté Préfectoral

Associations et Manifestations du canton

p.12

↪ Monsaguel

↪ Union Athlétique Issigeacoise

↪ Ecole de Musique

↪ Colombier

↪ Amicale Laïque d'Issigeac

↪ St Cernin de Labarde

↪ Création et Détente

↪ Aînés Ruraux

↪ Montaut

↪ Bouniaques

↪ Plaisance

↪ Club Déco Facile/CréaScrap

↪ Comice Agricole

Quoi de neuf à l'Office du Tourisme

p.17

MUNICIPALITES DU CANTON : INFORMATIONS DIVERSES

ISSIGEAC

LE MOT DU MAIRE - CONSEILLER GENERAL

Chers concitoyens,

La fin de l'été approche et on peut dresser un premier bilan de la saison touristique.

Notre région semble avoir été relativement épargnée par les difficultés qu'engendre le contexte économique général. On observe néanmoins un raccourcissement des séjours ainsi qu'une baisse des dépenses annexes.

Même si nos rues étaient parfois désertes durant certaines matinées de juillet, la fréquentation touristique à Issigeac a été plus élevée que les années précédentes, particulièrement au mois d'août. La clientèle française a largement contribué à ce bilan positif, compensant une certaine désaffection des touristes britanniques. Ces visiteurs font en général des commentaires très positifs sur notre village, ils apprécient également de pouvoir se déplacer à pied sans danger pour découvrir notre patrimoine et les commerces locaux. Le fait de rendre les rues piétonnes durant la période estivale ne fait pas l'unanimité chez les commerçants car elle gêne parfois la clientèle locale. Ensemble nous dresserons un bilan afin que nous puissions adapter la piétonisation au plus près des intérêts des uns et des autres. Nous devons également prendre en compte l'engouement des touristes pour les randonnées et agir pour répondre à ces demandes dans le cadre de l'intercommunalité.

Les manifestations culturelles ou festives ont connu encore plus de succès que d'habitude. Bodéga, Foire aux Paniers, Comice Agricole, Brocante, Médiévales ont rassemblé un public très nombreux et satisfait. C'est le résultat des actions de nos bénévoles qui méritent notre reconnaissance collective.

La venue de personnalités comme le Président de la Région Alain Rousset montre bien qu'Issigeac est un lieu qui est de plus en plus connu et reconnu.

Une des grandes préoccupations de la rentrée concerne la grippe A (H1N1). Depuis le 11 juin, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime que nous sommes en situation de pandémie mondiale. Notre pays est actuellement peu touché mais le virus continue de se diffuser régulièrement sur le territoire. Afin de préparer l'arrivée d'une possible vague pandémique plus sévère dans les prochains mois, l'Etat a pris des mesures pour faire face à la multiplication des cas de transmission interhumaine du virus de la grippe A. Une vigilance accrue est nécessaire dans les lieux d'accueil collectif et notamment les lieux et structures d'hébergement collectif. Les autorités sanitaires tiennent à rappeler l'importance du respect des mesures d'hygiène. Les consignes de protections individuelles et collectives sont indiquées sur une fiche d'information dans cette gazette.

Issigeac est enfin doté d'une maison de retraite à la hauteur de nos espérances. Celle-ci va ouvrir mi-septembre. Vous pourrez visiter ses locaux accueillants et fonctionnels lors de la journée

« Portes ouvertes » le samedi 19 septembre, de 14h à 18h. Un goûter sera offert aux visiteurs.

La commune va réaliser des travaux susceptibles d'intéresser les entreprises du canton. Celles-ci peuvent en prendre connaissance page 9 de cette gazette.

Au niveau de l'intercommunalité, une réunion d'information sur la possible création d'une Communauté de Communes aura lieu mardi 15 septembre, à 18h, sous le chapiteau, devant la mairie.

Cette réunion se déroulera en présence des représentants de l'Etat et de l'Union des Maires. Elle s'adressera à tous les Elus des communes concernées.

Je souhaite une bonne rentrée scolaire aux élèves et aux enseignants.

LOCATIONS

- ☛ Chers habitants d'Issigeac, nous vous rappelons que vous pouvez louer le matériel communal suivant, le mardi :
- ☛ Camion + employé communal ☒ 25.00 euros/h (avec 50 Km maxi).
 - ☛ Tracteur, remorque + employé communal ☒ 30.00 euros/h.
 - ☛ Remorque à poste fixe ☒ 30.00 euros/ demi-journée.
 - ☛ Tracteur, remorque + machine à aspirer les feuilles ☒ 25.00 euros/h.
 - ☛ Tracteur et girobroyeur ☒ 25.00 euros/h
 - ☛ Le ramassage des encombrants s'effectue tous les 1^{er} Mardis de chaque mois au tarif forfaitaire de 2.50€. Le prochain ramassage s'effectuera le MARDI 8 SEPTEMBRE 2009
S'ADRESSER À LA MAIRIE POUR TOUTES DEMANDES

REPERTOIRE

CANTON ISSIGEACOIS

- ☛ BIBLIOTHEQUE- Issigeac ☎ 05.53.58.70.32
- ☛ CANTINE école : ☎ 05.53.73.30.07
- ☛ CENTRE AMBULANCIER ISSIGEAC
: ☎ 05.53.58.73.83
- ☛ CENTRE MEDICO DENTAIRE
☎ 05.53.58.71.33
- ☛ Commission Cantonale Agricole
(Mme BOLZE) ☎ 05.53.24.71.20 (à 13h00)
- ☛ DECHETTERIE : ☎ 05.53.73.34.46
- ☛ ÉCOLE Issigeac : ☎ 05.53.58.70.71
- ☛ GENDARMERIE : ☎ 05.53.73.52.80
- ☛ INFIRMIÈRES et INFIRMIERS :
 - ☛ Carole BICHON - rue des Petites Boucheries à ISSIGEAC ☎ 05.53.74.85.58
 - ☛ Christine MARTIN-WERBEKE, Françoise CHARRIER à FAUX ☎ 06.88.20.28.57
 - ☛ M. ADELAÏDE- à BOUNIAGUES ☎ 05.53.23.35.72
- ☛ KINESITHERAPEUTES :
 - ☛ Monsieur CABRERA Norbert (Issigeac)
 - ☛ Madame GLORIEUX Sabine (Issigeac)
☎ 05.53.24.12.37
 - ☛ Madame WEBER Brigitte (Bardou)
☎ 05.53.73.19.74
 - ☛ M. POIRIER et Mlle GARCIN (Bouniagues) ☎ 05 53 22 89 05
- ☛ LA POSTE : Guichet : ☎ 05.53.58.70.49
Distribution : ☎ 05.53.22.70.29
- ☛ MAIRIE d'Issigeac : ☎ : 05.53.58.70.32
☛ Ouverte le lundi de 9h à 12h, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h / 13h30 à 15h30. Le Mercredi de 9h à 12h / 17h00 à 19h30

OFFICE DU TOURISME :

☎ 05.53.58.79.62

PEDICURE-PODOLOGUE:

☛ Madame GLORIEUX. Sabine

☎ 05.53.24.12.37 ou 06.07.96.37.92

POMPIERS : ☎ 18

☛ PRESBYTERE D'EYMET: ☎ 05.53.23.82.10

☛ S.A.U.R à Colombier : ☎ 05.53.54.60.38

☛ S.I.A.S : AIDES MENAGERES - REPAS A DOMICILE- SERVICE PETIT BRICOLAGE du MARDI AU VENDREDI DE 14H A 17H AU ☎ 05.53.58.70.90

☛ SYNDICAT À VOCATION MULTIPLE D'ISSIGEAC (SIVOM): ☛ ☎ 05.53.57.24.54

☛ SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE D'ISSIGEAC (SVS): ☛ ☎ 05.53.24.98.46.

VETERINAIRE :

Docteur Vétérinaire Catherine MEERTS

« Chantalouette »

24 560 MONSAGUEL ☎ 05.53.24.20.11

TRANSPORTS

☛ CARS BLEUS (Tél : 05.53.23.81.92)

☛ TAXI Raymond: ☎ 05.53.61.76.74 ou 06.74.84.39.39

PERMANENCES DIVERSES

ASSISTANTE SOCIALE :

☛ Mme IMBERT Catherine : Le mercredi matin sur rendez-vous à partir de 9h30. Prendre contact avec son secrétariat au 05.53.22.45.89

☛ CENTRE MEDICO-SOCIAL DE BERGERAC

☎ 05.53.57.19.63

☛ M.S.A : Le mercredi sur rendez-vous au :
05.53.02.67.00.

ETAT-CIVIL

* NAISSANCE : Nous adressons nos sincères félicitations à Florence et Jean-Paul CASTANIER pour la naissance de leur petite-fille Lithana, née le 16 juillet 2009.

🔔 MARIAGE : Franck NACCACHE et Béatrice HEYERE se sont unis à la mairie d'Issigeac le 1^{er} août 2009. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

INFORMATIONS MUNICIPALES

* »AU REVOIR LEON« : C'est arrivé pendant la période estivale, Léon, notre célèbre paon cher aux issigeacois et aux touristes, nous a quitté.

* DECHETS/TRI SELECTIF/COMPOSTAGE : Une réunion d'information portant sur la réduction des déchets, le tri sélectif et le compostage individuel, destinée aux habitants d'Issigeac, aura lieu le mardi 16 septembre 2009, salle du Conseil Municipal, à 20h00. Des composteurs seront à la disposition des personnes intéressées, il suffit de les commander auprès de la Mairie d'Issigeac (Tél : 05.53.58.70.32)

* CIMETIERE/COLOMBARIUM : Les travaux au cimetière sont en voie de finition. Le Colombarium est mis en place : renseignement auprès de la Mairie d'Issigeac (Tél : 05.53.58.70.32) pour les modalités et les tarifs.

URBANISME

DP 0019 : DENUUEL : Division lot

DP 0020 : MARVIER : Clôture

DP 0021 : ROUGIER : Division lot

DP 0022 : DEMEURS : Division lot

PC 0007 : GONCALVES : Maison individuelle

PC 0008 : BORIE : Maison individuelle

RAPPEL : Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable à la Mairie d'Issigeac avant d'effectuer les modifications sur vos bâtiments

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

HORAIRES

🕒 **Mardi** : 🕒 de 14h00 à 18h00.

🕒 **Mercredi** :

🕒 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

🕒 **Jeudi** : 🕒 de 14h00 à 18h00.

🕒 **Vendredi** : 🕒 de 13h30 à 17h30.

🕒 **Le 1^{er} samedi de chaque mois**

🕒 de 10h00 à 12h00

📖 Romans adultes :

📖 « Les nuits du Parc-Lann » ; Charles Le Quintrec

📖 « L'Autre Vie de Lady H » ; Barbara Erskine

📖 « Le fantôme de la Tour Eiffel » ; Olivier Bleys

📖 « Marguerite » ; Louty Pierre

📖 Albums des Tout-Petits :

📖 « Le petit secret de Gaspard » ; Bettie Elias

📖 « Le castor au grand cœur » ; Colette Seigue

📖 « Tourne et trouve les moyens de transport » ;

Milan Jeunesse

📖 « Le cirque Mammy Fair » ; Merline

📖 « Bravo, petit Sam » ; Amy Hest

TARIFS

🕒 adultes-----7.00 euros

🕒 vacanciers-----4.00 euros

🕒 enfants-----Gratuit

🕒 demandeurs d'emploi et Rmistes---

Gratuit

Ω RAPPEL : Nous vous rappelons que les ouvrages empruntés à la Bibliothèque Municipale doivent être remis impérativement dans les délais prévus.

ANIMATION POUR LES ENFANTS

Mercredi 16 Septembre à 16h30 ; lectures et jeux sur le thème « fruits et légumes ».

Ω Du 09 Septembre au 21 octobre 2009 nombreux ouvrages sur le thème « Fruits et légumes » N'hésitez à venir les découvrir.

Ω **RAPPEL** : La Bibliothèque met à votre disposition des romans dont les textes sont écrits en anglais. Nous avons acquis des nouveautés, venez les découvrir !!

Ω **RECALL**: The Library places at your disposal of the novels whose texts are written in English. We acquired innovations, come to discover them!!



MONSAGUEL

ETAT-CIVIL

Une grande joie au village : le 16 août, une petite Lola est venue combler de bonheur le sympathique foyer de Célia VENANCIE et Loïc VEYSSIERE qui se sont établis à Bouniagues. Monsaguel ne pouvait vraiment pas manquer de souhaiter la bienvenue à la fille de son Père Noël ! Toutes nos félicitations aux jeunes parents et aux grands-parents Marie-Claude et Gérard VENANCIE.



FAUX

ETAT-CIVIL

* Naissance : Mathéo Philippe MAZEAU, premier enfant de Philippe MAZEAU et Véronique SOTO-BOGARIN à « La Cabane » est né à Bergerac le 20 juillet 2009. Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur au bébé et à ses parents.



SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS

COMMUNIQUES DE LA MAIRIE

*Horaires d'ouverture mairie :

Lundi et jeudi de 9 h à 13 h. Tél / Fax : 05 53 24 33 70. e-mail : mairie.saintaubindelanquais@wanadoofr

*Recensement militaire : Les jeunes qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser militairement. Il suffit de se rendre à la mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.

*Naissance :

Maxime ARQUEY est né le 19 août 2009 à Bergerac. Nous félicitons Vincent ARQUEY et Emmanuelle CHANTEAU, ses heureux parents. Ils sont domiciliés aux Bernis.

*Horaires d'ouverture de l'Agence Postale :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9 h à 13 h et de 17 h à 19 h.

Vendredi de 9 h à 13 h et de 16 h à 19 h

Samedi de 9 h à 13 h.

Tél : 05 53 22 84 98

*SACS JAUNES : Vous pouvez vous procurer des sacs jaunes à la mairie ou à l'agence postale.

*DECHETS/TRI SELECTIF/COMPOSTAGE :

Afin de valoriser la partie fermentescible des ordures ménagères, le SMBGD met à la disposition de tous les résidents de son territoire des composteurs individuels à un prix préférentiel de 15 €.

Le SMBGD propose ainsi à ses habitants deux types de composteurs : un modèle en bois (fabriqué par l'association Les Papillons Blancs) et un modèle en plastique (en plastique recyclé).

Une réunion d'information portant sur la réduction des déchets, le tri sélectif et le compostage individuel, destinée aux habitants de Saint-Aubin-de-Lanquais, aura lieu le MERCREDI 07 OCTOBRE 2009, à 20h00 sur la commune de FAUX. Des composteurs seront à la disposition des personnes intéressées, il suffit de les commander auprès de la Mairie de St Aubin de Lanquais (Tél : 05.53.24.33.70)

*Urbanisme :

Nous appelons à tous les habitants de la commune que tous les travaux extérieurs à un bâtiment sont obligatoirement soumis à une déclaration auprès de la mairie : déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir....

Ces demandes nécessitent un délai administratif, aussi, soyez prévoyant entre le dépôt des dossiers et l'exécution des travaux.





LOCATION

*La Mairie de PLAISANCE loue un logement communal de 80 M2 au Bourg de MANDACOU. Merci de contacter la mairie au 05.53.58.79.55.

FORUM VENDANGE

*Le Pôle Emploi et les viticulteurs organisent une matinée de recrutement le VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2009 de 8H30 à 11H30 au Château de MONBAZILLAC. Contacts : POLE EMPLOI au 05.53.63.77.75 - ADEFA au 05.53.35.88.52

RAPPEL A LA LOI

* CHIENS ERRANTS

Des attaques de nuit de chiens errants sur ovins, lapins etc... ont été signalées sur notre territoire communal. Nous vous rappelons que selon l'article L 211-23 du Code Rural un chien est considéré comme étant en état de divagation (à l'exception des chiens en action de chasse ou protégeant les troupeaux) dès qu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant 100 mètres.

Les animaux errants capturés seront transférés au refuge de la SPA de BERGERAC (fourrière) et les propriétaires seront verbalisés.

*DEBROUSSAILLEMENT : Il est obligatoire dans un rayon de 50 m minimum autour des constructions.



MONTAUT

A LA RENCONTRE DE NOS HABITANTS

Pour faire vivre cette rubrique, j'ai quelquefois l'impression d'être une sorte d'explorateur, un globe-trotter et c'est bien agréable. Je pars à la découverte de gens qui viennent des 4 coins du Monde, qui expriment leurs émotions, leurs différences, qui me font partager leurs modes de vie et leurs expériences. Je savais tout ça en empruntant le chemin de Gageolle, mais j'étais loin de me douter que j'allais vivre une grande émotion. C'est Brian Robbins et Simon Kenworthy qui m'accueillent.

Ils sont anglais, originaires du Yorkshire (nord de l'Angleterre). Ils ont rénové leur maison, seuls, sans l'aide d'aucun artisan. Pourtant, Brian est potier/sculpteur, il a travaillé de nombreuses années avec une céramiste anglaise de renom et Simon est pianiste concertiste. A Scarborough, station balnéaire bien connue en Angleterre, il dirigeait un orchestre classique et se produisait jusqu' à 10 fois par semaine. Il a accompagné de nombreux chanteurs d'opéra comme Marilyn Hill Smith, célèbre cantatrice sur Radio 2 à la BBC. Brian et Simon ne sont pas à leur première expérience de maçonnerie, ils ont déjà redonné vie à une ferme dans le Yorkshire où ils ont élevé des chevaux, moutons, oies et même des lamas nains. Ils se disent un peu « fous » mais qu'importe, leurs clins d'œil complices de leur longue vie commune les ont aguerris à bien des situations. Tombés sous le charme de la France alors qu'ils y venaient pour la première fois, ils ne regrettent rien de leur décision de changer de vie ; ils accueillent des hôtes dans les gîtes qu'ils ont aménagés et se consacrent à l'amélioration de leur habitat et de leur art respectif.

Au moment de notre rencontre, Brian venait de terminer ce que j'appellerai un magnifique buste de Pan (mytho. Grecque : dieu de la fécondité) et pour mon plus grand plaisir, Simon s'est installé au piano et a joué un extrait d'un prélude de Claude Debussy. Merveilleux ! Une aisance et un naturel se dégagent de son interprétation et j'en fus toute bouleversée. Merci à lui pour cette grande émotion. Ils m'assurent tous deux qu'ils sont prêts à faire découvrir leurs talents aux habitants de Montaut en organisant petits concerts et expositions, ce qu'ils font déjà pour leurs hôtes et voisins devenus amis, Jean-Charles et Claire. Rendez-vous est pris.

Alors à très bientôt les Artistes ! (Thank you for the tea ! Delicious !).

Au mois prochain



SAINTE-RADEGONDE

ETAT-CIVIL

* Naissance : Jules VITRAT, né le 11 juillet 2009 à BERGERAC. Félicitations aux heureux parents Cécile MOULINIER et Frédéric VITRAT.

REPAS COMMUNAL

Le samedi 08 août a eu lieu le repas communal. Cette soirée sous le thème de la musique et du Karaoké a permis à nos résidents vacanciers et habitants de se retrouver dans la bonne humeur. Nous vous disons à l'année prochaine.



BOUNIAGUES

REPertoire

Mairie : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte au public les mardi et jeudi de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Permanence du maire le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Bibliothèque : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte les mardi et jeudi de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30

Ecole - garderie : tel : 05 53 58 22 03

La poste : tel : 05 53 58 32 00

Ouverture du bureau du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 ; et le samedi de 8h30 à 12h

Levée du courrier à 13h30 du lundi au vendredi et à 11h15 le samedi.

Médecin : Docteur Fauconnot tel : 05 53 58 36 23

Kinésithérapeutes - Ostéopathes : M. Poirier ; Mlle Garcin tel : 05 53 22 89 05

Infirmier : M. Adelaïde tel : 05 53 23 35 72 ou 06.76.82.89.76.

Taxi : Jo le taxi tel : 05 53 57 48 99



SAINT-CERNIN-DE-LABARDE

INFORMATIONS MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert les Jeudis et vendredis matins de 9 H 00 à 12 h 30 et le samedi matin de 10H 00 à 12H 00. Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous de préférence le samedi matin avant 11 H00. Tél : 05.53.24.36.80. Fax : 05.53.22.47.08.

L'Agence postale communale est ouverte le :

Lundi : 13 h 30 à 16 h 30 Mardi : 9 h 00 à 12 h 00 Mercredi : 9 h 00 à 12 h 00

Jeudi : 13 h 00 à 16 h 00 Vendredi : 13 h 00 à 15 h 00 (Tél : 05.53.27.38.13)

Un point lecture est également à votre disposition. Michelle saura vous guider dans vos choix. De nombreux ouvrages sont là pour vous divertir, vous faire rêver, vous informer, vous surprendre peut-être. Les enfants sont également les bienvenus. Pour un instant de calme, de détente cet été ... N'hésitez pas, poussez la porte, l'éclectisme est au rendez-vous. Le livre une fenêtre sur le monde ... Pourquoi pas ? Laissez-vous tenter ! Les Horaires d'ouverture sont les mêmes que ceux de l'Agence Postale.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser militairement. Ils doivent se rendre à la mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.



ACHAT DE COMPOSTEURS - RAPPEL

Si vous êtes intéressés par l'acquisition de composteurs, il est important de se faire connaître avant le 15 septembre. La mairie fera une commande groupée auprès du service compétent.

FONDATION DU PATRIMOINE

Notre commune adhère à l'action FONDATION DU PATRIMOINE.

Les personnes privées qui souhaitent restaurer et valoriser leur patrimoine bâti peuvent rencontrer des responsables de la Délégation Dordogne afin de présenter leurs projets.

Renseignements en Mairie.

BONNE RENTREE à TOUS et TOUTES !

INFORMATIONS DU CANTON

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

Les gardes sont assurées en équipe avec les médecins de Sigoulès.

En cas d'urgence, pour joindre le MEDECIN DE GARDE, un seul numéro à composer : le 15.

Vous serez mis en relation avec le médecin de garde.

SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES (Semaine et jours fériés) SEPTEMBRE/OCTOBRE 2009

La pharmacie de garde assurera la permanence du samedi 19h au lundi 9h. Pour les jours fériés tombant en semaine, la garde débutera la veille à 19h jusqu'au lendemain 9h. Le nom de la pharmacie de garde devra être affiché par chaque officine.

La garde de semaine sera assurée par la pharmacie de permanence le dimanche précédent

SEPTEMBRE:	☒ Du 29 août au 04 septembre	☞ LALOUX/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
	☒ Du 05 au 11 septembre	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☒ Du 12 au 18 septembre	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
	☒ Du 19 au 24 septembre	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
	☒ Du 25 septembre au 02 oct	☞ LA HALLE/Villeréal	☎ 05.53.36.00.04
OCTOBRE:	☒ Du 3 au 9 octobre	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☒ Du 10 au 16 octobre	☞ LALOUX/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
	☒ Du 17 au 23 octobre	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☒ Du 24 au 30 octobre	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11

DÉCHETTERIE D'ISSIGEAC : HORAIRES D'OUVERTURE

	HIVER : 1 ^{er} octobre - 31 mars	ETE : 1 ^{er} avril - 30 septembre
Lundi et Mardi	14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	9h - 12h
Vendredi	14h - 17h	14h - 18h
Samedi	10h - 12h / 14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h

Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél/Fax : 05.53.73.34.46

GRIPPE A/H1 N1 : PREVENTION DE LA TRANSMISSION

Le contexte actuel relatif à la grippe A/H1 N1 nécessite une vigilance accrue. Les autorités sanitaires tiennent à rappeler l'importance du respect des mesures d'hygiène, les consignes de protection individuelles et collectives, ainsi que les mesures à prendre en cas de survenue de cas. Ces mesures doivent rester simples et ne pas être disproportionnées tout en respectant les recommandations sanitaires.

LES MODES DE TRANSMISSION

La transmission se fait de la même manière que celle d'une grippe saisonnière :

- *par la toux, les éternuements et les postillons.
- *par contact rapproché avec une personne infectée, par exemple lorsqu'on l'embrasse ou qu'on lui serre la main.
- *par contact avec des objets touchés et contaminés par une personne malade (exemple : une poignée de porte, un bouton d'ascenseur...).

LES SYMPTÔMES

Les principaux symptômes grippaux sont :

- *signes généraux : fièvre supérieure à 38°C ou des courbatures ou une grande fatigue.
- *et signes respiratoires : une toux ou des difficultés respiratoires.

LA PREVENTION

GRIPPE A (H1N1)

DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES DE TRANSMISSION



**LAVEZ-VOUS LES MAINS
PLUSIEURS FOIS PAR JOUR**
AVEC DU SAVON OU UNE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE



**UTILISEZ UN MOUCHOIR EN PAPIER
POUR ÉTERNUER OU TOUSSER,**
PUIS JETEZ-LE DANS UNE POUBELLE ET LAVEZ-VOUS LES MAINS



**EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPAUX,
APPELÉZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT
OU LE 15**

POUR TOUTE INFORMATION
0 825 302 302
(0,15 euro/min depuis un poste fixe)
www.pandemie-grippale.gouv.fr

**ADOPTONS
LES GESTES QUI NOUS
PROTÈGENT**

inpes
Institut national
de prévention et
d'éducation pour
la santé

MINISTÈRE CHARGÉ
DE LA SANTÉ

INFORMATIONS AUX ENTREPRISES DU CANTON

La commune d'Issigeac va réaliser des travaux avant la fin de l'année 2009 qui peuvent intéresser certaines entreprises du canton. Il est possible de retirer la fiche détaillant ces travaux à la Mairie d'Issigeac, avant le 15 septembre 2009 et présenter un devis avant le 25 septembre. Ces informations sont également destinées aux entreprises situées en dehors du canton. La commission d'appel d'offre se réunira à la fin du mois pour retenir les entreprises qui effectueront les travaux.

Liste des travaux :

1°) Couverture : Travaux sur la toiture du Château des Evêques pour réparer les dégâts dus à la tempête de janvier 2009.

2°) Plâtrerie : Réfection du plafond de la salle du Conseil Municipal

3°) Electricité : Réfection de l'éclairage dans la salle du Conseil Municipal.

4°) Menuiserie : Petits travaux de menuiserie extérieurs (fenêtre, vasistas, vitrages cassés par la tempête).

5°) Vitraux : restauration de certains vitraux de l'église.

6°) Terrassement : Empierrement de chemins et zones de parking (rendez-vous à prendre auprès de la Mairie : 05.53.58.70.32)

7°) Curage de la Banège entre le pont (route de Bergerac) et la digue près du local de l'U.A.I. sur le Tour de Ville. Création de fossés pour gérer l'évacuation des eaux pluviales (rendez-vous à prendre auprès de la Mairie : 05.53.58.70.32)



PAROISSE SAINT-MARTIN-DES-VIGNES

Tel : 05.53.23.82.10 (Presbytère d'Eymet)

SEPTEMBRE 2009

<u>Samedi 05</u> - 18h00 - Sigoulès	<u>Dimanche 20</u> - 09h30 - Bouniagues
<u>Dimanche 06</u> - 09h30 - Faux	11h15 - Eymet
11h15 - Eymet	<u>Samedi 26</u> - 18h00 - Monestier
<u>Mardi 08</u> - <u>Nativité Vierge Marie</u> - 18h00 - Chapelle de Mons	<u>Dimanche 27</u> - 09h30 - Eyrenville
<u>Samedi 12</u> - 18h00 - Cunèges	11h15 - Eymet
<u>Dimanche 13</u> - 09h30 - Mandacou	<u>Samedi 03 OCTOBRE</u> - 18h00 - Sigoulès
11h15 - Eymet	<u>Dimanche 04 OCTOBRE</u> - 09h30 - Faux
<u>Lundi 14</u> - <u>La Croix Glorieuse</u> - 10h00 - Eymet	11h15 - Eymet
<u>Samedi 19</u> - 18h00 - Sigoulès	

PAROISSE INFOS

L'Abbé A. Peryga et les catéchistes vous informent que la rentrée des catéchismes aura lieu le : **DIMANCHE 13 SEPTEMBRE à partir de 10h30 aux salles paroissiales d'Issigeac, Place Bari Paillou.** Les inscriptions se feront ce jour là auprès des catéchistes. Nous accueillons tous les enfants baptisés ou non à partir de l'âge du CE2 et jusqu'à la 5^{ème}. Nous restons à votre disposition pour tous renseignements ou suggestions : A. Peryga au 05.53.23.82.10 ou Jacquet au 05.53.58.74.20



PERMANENCES DE DANIEL GARRIGUE

(sous toutes réserves de modification)

Tel : 05.53.27.65.35 - Fax : 05.53.58.22.31

E-mail : garrigue.daniel.depute@wanadoo.fr

LUNDI

14 SEPTEMBRE

11H00

ISSIGEAC



LA PETITE GAZETTE : DEPÔT DES ARTICLES

☆ Les articles paraissant dans la Petite Gazette du mois d'OCTOBRE 2009 doivent être regroupés dans chaque commune par la Mairie ou le correspondant local désigné et transmis à la Mairie d'Issigeac (mairie.issigeac@wanadoo.fr) avant le MARDI 22 SEPTEMBRE 2009 inclus. Au-delà de cette date, les articles paraîtront dans la petite Gazette du mois de NOVEMBRE 2009.

À PROPOS DE LA PETITE GAZETTE

Prochaine après-midi pour agrafer la gazette : MARDI 29 SEPTEMBRE 2009 à la Salle du Conseil d'Issigeac, à partir de 14h00 / 14h30. Vous êtes les bienvenu(e)s



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA DORDOGNE

091467

DIRECTION DE LA COORDINATION
INTERMINISTÉRIELLE
Mission environnement et agriculture
Affaire suivie par :
Nadine NADAL
☎ 05.53.02.26.38
☎ 05.53.02.24.78

N°

Arrêté relatif à l'enquête publique préalable à la révision de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (Z.P.P.A.U.P) de la commune d'Issigeac

La Préfète de la Dordogne
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code du patrimoine (partie législative), et notamment les articles L.642-1 à L.642-7 ;

VU le Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU le décret n° 84-304 du 25 avril 1984 modifié relatif aux zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ;

VU l'arrêté de M. le Préfet de la Région Aquitaine en date du 02 mai 1994 portant création de la zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager de la commune d'Issigeac ;

VU la délibération du conseil municipal de la commune d'Issigeac en date du 15 mars 2006 décidant de mettre en révision la zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager ;

VU la délibération du conseil municipal de la commune d'Issigeac en date du 25 juin 2009 approuvant le projet de révision de la Z.P.P.A.U.P et demandant sa mise à l'enquête publique ;

VU la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur pour le département de la Dordogne établie le 2 décembre 2008 par la commission départementale au titre de l'année 2009 ;

SUR proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture de la Dordogne par intérim ;

Arrête

Article 1er - Il sera procédé, sur la commune d'Issigeac, à une enquête publique sur le projet de révision de la zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager durant la période du **mercredi 16 septembre 2009 au jeudi 15 octobre 2009**.

Article 2 - L'arrêté préfectoral prescrivant l'enquête publique sera publié par affichage à la mairie de d'Issigeac aux endroits où l'attention du public pourra être facilement attirée, huit jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute sa durée, par les soins de M. le maire d'Issigeac, et par tous procédés en usage dans la commune.

Article 3 - En outre, il sera inséré un avis au public, à la diligence de Mme la préfète, dans deux journaux du département, habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales, une première fois le vendredi 4 septembre 2009 (huit jours au moins avant le début de l'enquête publique) et une seconde fois le vendredi 18 septembre 2009 (durant les huit premiers jours de l'enquête), aux frais de la commune.

Cet avis sera également inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Dordogne.

Article 4 - Le dossier contenant la description du projet sera déposé à la mairie d'Issigeac, du mercredi 16 septembre 2009 au jeudi 15 octobre 2009, où les personnes pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, à savoir :

- ⇒ le lundi matin de 9h à 12h,
- ⇒ le mardi de 9h à 12 h et de 13h30 à 15h30,
- ⇒ le mercredi de 9h à 12h et de 17h à 19h30,
- ⇒ le jeudi et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30.

Article 5 - Un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, préalablement coté et paraphé par le commissaire enquêteur et destiné à recevoir les observations du public, sera déposé pendant la durée de l'enquête à la mairie.

Article 6 - M. Christian BORDENAVE, domicilié 10 rue Jean-Jacques Rousseau – 24100 – BERGERAC, nommé commissaire enquêteur, recevra les observations des habitants sur le projet dont il s'agit à la mairie d'Issigeac les :

- **mercredi 16 septembre 2009 de 9 h.00 à 12 h.00**
- **mardi 29 septembre 2009 de 9 h.00 à 12h.00**
- **mardi 6 octobre 2009 de 13 h.30 à 15 h.30**
- **jeudi 15 octobre 2009 de 13 h.30 à 15 h.30**

Article 7 - A l'expiration de la durée de l'enquête, le registre sera clos et signé par M. le commissaire enquêteur qui procédera à l'examen du dossier, établira le procès-verbal et donnera son avis sur le projet.

Le dossier accompagné du procès-verbal et des conclusions du commissaire enquêteur seront adressés à M. le maire d'Issigeac, dans un délai d'un mois, lequel les fera parvenir à la préfecture de la Dordogne (D.C.I - Mission environnement et agriculture) après avoir émis son avis.

Si les conclusions sont défavorables au projet, le conseil municipal de la commune de d'Issigeac sera appelé à émettre son avis motivé dans les trois mois, par délibération.

Article 8 - Une copie du rapport du commissaire enquêteur sera déposée à la préfecture de la Dordogne (Direction de la Coordination Interministérielle - Mission environnement et agriculture) et à la mairie d'Issigeac.

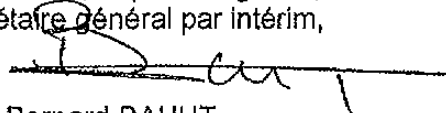
Toute personne physique ou morale pourra demander à Mme la préfète communication des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Article 9 – M. le secrétaire général de la préfecture de la Dordogne par intérim, M. le maire de la commune d'Issigeac, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera transmise pour information à :

- M. le directeur régional des affaires culturelles,
- M. le directeur régional de l'environnement d'Aquitaine,
- M. le chef du service départemental de l'architecture et du patrimoine,
- M. le directeur départemental de l'équipement.

Fait à Périgueux, le **26 AOUT 2009**

Pour la préfète, et par délégation,
Le secrétaire général par intérim,


Bernard BAHUT



ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS DU CANTON

MONSAGUEL

AMICALE DES OEUVRES LAÏQUES

L'Amicale des Œuvres Laïques de Monsaguel tiendra une assemblée générale extraordinaire le jeudi 17 septembre à 21 heures à la salle des fêtes.

Il s'agit une fois encore d'un moment particulièrement important de la vie de l'Amicale puisqu'il s'agit d'évoquer sa pérennité. Un appel urgent est adressé à tous les adhérents et sympathisants de bonne volonté prêts à prendre des responsabilités.



ECOLE DE MUSIQUE (Association « Le Trèfle Gardonnais »)

RENTREE 2009

A l'école de musique d'Issigeac, les cours reprendront dans la semaine du 14 septembre. Guitare, batterie, piano, guitare basse, formation musicale et éventuellement (si suffisamment d'inscrits) éveil musical et instruments à vent (trompette, saxophone, clarinette, flûte à bec), pour tous âges. Une réunion publique d'information et d'inscription se tiendra le **MERCREDI 9 SEPTEMBRE, à 20 heures, dans la salle de l'école de musique (1^o étage des anciennes écoles)**, avec les professeurs et les responsables de l'école de musique.

Pour tout renseignement concernant les tarifs, le fonctionnement de l'école de musique et les modalités d'inscription, veuillez contacter le secrétariat au 05 53 27 05 47 (le mercredi de 16h à 18h et le vendredi de 17h à 18h) ou envoyer un mail à treflegardonnais@free.fr. Vous pouvez également consulter le site du Trèfle Gardonnais : www.trefle-gardonnais.fr



AMICALE LAÏQUE D'ISSIGEAC

VIDE ARMOIRE (BOURSE AUX VETEMENTS)

L'Amicale Laïque d'ISSIGEAC envisage d'organiser un vide-armoire d'automne le :
dimanche 11 octobre 2009, sous chapiteau.

Les personnes qui souhaiteraient assurer leur propre étalage ou qui donneraient des articles (vêtements, chaussures, accessoires vestimentaires, sauf bijoux) à l'Amicale Laïque peuvent déjà se faire connaître auprès de :

- Mme GENESSEAU Florence : 05.53.61.68.44
- Mme GENESTAL Nathalie : 09.72.95.39.21
- Mme LETOURNEUR Chantal : 05.53.58.77.55 ou 06.83.98.52.24



CRÉATION ET DÉTENTE

La fin de l'été se dessine, le Club Création et détente ré-ouvre ses portes. Nous nous retrouverons le lundi 07 septembre 2009 à la salle habituelle. Comme les autres années, de nombreuses activités vous seront proposées (couture, tricot, petit bricolage, scrapbooking, bijoux, peintures sur porcelaine ou tissus ou bois...etc). Pour tous renseignements concernant les horaires, le calendrier des activités, les inscriptions...prendre contact auprès des responsables : Florence (06.74.20.32.71) ou Danièle (05.53.61.11.54) ou Martine (05.53.24.81.84).



MONTAUT

TRI SELECTIF

Le jeudi 2 octobre 2009 à 20h, le Syndicat Mixte du Bergeracois pour la gestion des déchets organise sur la commune de BOISSE, une réunion d'information sur le tri sélectif, ouverte à la population cantonale. Les habitants de Montaut sont vivement invités à y participer. Pour les personnes intéressées par l'achat d'un composteur, merci de venir vous inscrire à la Mairie de Montaut avant le mois d'octobre.



PLAISANCE

LOISIRS - FESTIVITE

Les Chasseurs du Bois Carré organisent une soirée GRILLADES le SAMEDI 05 SEPTEMBRE 2009 à partir de 19 H à la salle des fêtes de PLAISANCE. Grillades à volonté. 10 € vin compris. Ouvert à tous



COMICE AGRICOLE

TERRE EN FÊTE AU PAYS DES BASTIDES

1^{er} et 2 août 2009

Comice Agricole et 28^{ème} Finale Départementale de labour



Tout d'abord je tiens à remercier toute les personnes qui ont contribué à la réussite de ces deux jours, les bénévoles du comice qui ont dû s'employer plus que d'habitude, les Jeunes Agriculteurs (JA) qui nous ont apporté leur aide et leur expérience de ce genre d'événement et tout particulièrement Céline leur animatrice, la commune d'ISSIGEAC pour son soutien et son aide, les autres communes qui nous ont apporté leur soutien financier, la société hippique pour le prêt des terrains, les entreprise locales et surtout une (ceux qui ont de la « classe ») qui ont joué le jeu à fond en déployant une quantité de tracteurs et de matériels agricoles sans précédent, les amateurs de tracteurs de collection qui sont toujours présents année après année, l'UAI pour le prêt de matériel, tous les exposants, tous ceux qui ont œuvré d'une façon ou d'une autre et surtout la famille Moulinier qui a prêté les terrains du concours de labour qui ont été pas mal saccagés et qui ont nécessité quelques heures de remise en état.

Il n'y en a qu'une que je ne remercie pas c'est la pluie qui s'est invitée vers 18h au moment où l'on devait remettre les prix aux vainqueurs de la finale départementale de labour et qui a fait fuir les nombreux visiteurs qui n'ont pu ensuite assister au repas organisé et animé par les JA qui a été pourtant succulent et plein d'humour.

Nous avons donc passé deux journées fantastiques avec plus de 3000 personnes qui sont venues visiter le site dont Mr ROUSSET président de la région AQUITAINE et Mme LAUBIES SOUS PREFET de BERGERAC. Ils ont pu assister aux activités de la journée, démonstration de chien de troupeau, de tonte de mouton, de chien truffier, de matériel, au concours de labours, au concours de dessins pour enfants organisé par les JA (plus de 50 dessins), aux expositions et autres animations.

Sont à féliciter aussi les concurrents du concours de labour du canton d'ISSIGEAC car ils finissent 2^{ème}, Frédéric MOULINIER et 3^{ème}, Mathieu PETIT.

Le dimanche les animations ne s'arrêtaient pas là puisqu'il restait le rallye équestre (20 participants) et le traditionnel concours de labours des maires sur tracteurs de collection où 14 de nos 18 maires ont joué le jeu de cette manifestation très sympathique.

Je vous donne dès à présent rendez-vous le 25 octobre pour la foire aux potirons où nous vous réserverons quelques surprises.

Le président du comice, Jean BAROU

Et souvenez-vous, Quand les jeunes poussent... ..l'agriculture grandit



UNION ATHLETIQUE ISSIGEACOISE - RUGBY

- ✓ Les festivités estivales se sont terminées par un grand succès du banquet médiéval, préparé, cuisiné et servi par les bénévoles de l'U.A.I. 530 repas ont pu être servis, et encore avons-nous dû refuser plusieurs demandes. Encore un grand merci à tous ceux et toutes celles qui ont participé à ce gros travail pour la réussite de cette fête.
- ✓ Pour remercier ses bénévoles, l'UAI leur offre le dimanche 30 août à midi un méchoui au stade Eric Chauveau. Apporter son couvert.
- ✓ La saison sportive reprend ses droits. 26 courageux ont suivi, malgré la chaleur, le premier galop de remise en forme ce 21 août.
- ✓ Nous rappelons aux joueurs qui n'ont pas encore rendu leur AS accompagnée des pièces demandées de le faire de toute urgence auprès de Serge Beau (alias "Chocolat") s'ils veulent être qualifiés pour la reprise du championnat.
- ✓ Reprise aussi pour les dirigeants. La 1^{ère} réunion du Bureau pour la nouvelle saison aura le mercredi 2 septembre à 20h30 au Siège du Tour-de-Ville. A l'ordre du jour : élection des Vice-Président, Secrétaires, Trésoriers ; mise en place de l'organigramme de fonctionnement du club, composition des différentes commissions, sans oublier le point sur les effectifs de joueurs et les objectifs sportifs de la saison 2009-2010.
- ✓ Pour l'école de rugby, les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants voudront bien contacter Nathalie Chansard (05 53 58 28 15).
- ✓ Les 1ers matchs de championnat :
- ✓ Le 27/09 à Issigeac : UAI - Neuvic
- ✓ Le 04/10 à Aiguillon : Aiguillon - UAI
- ✓ Amis supporters, n'oubliez pas de prendre votre carte annuelle : Charles Burger 06 50 58 26 48).



Site. : www.ua-issigeac.new.fr

Courriel : uai@orange.fr



COLOMBIER

MARCHE GOURMAND

Voilà, les vacances sont terminées... Tout le monde a eu chaud!!!

Notre marché gourmand du 7 Août alors que le temps ne semblait pas être avec nous, s'est déroulé comme toujours dans l'ambiance COLOMBIER!!!! Pas de pluie, pas d'orage, de la bonne humeur, des sourires!!!

250 couverts furent dressés. Les Producteurs présents ont été enchantés.

Jusqu'à 1h 30 le matin dans la convivialité habituelle, beaucoup de discussions joyeuses avec en fond sonore trois musiciens < JAZZY > très appréciés,

Eh puis comme d'habitude en un clin d'oeil tout fut remis en place - MERCI A TOUS

CONCOURS DE PECHE

Est-il nécessaire de vous rappeler la journée du 6 Septembre où vous pourrez pêcher et vous distraire dans l'ambiance COLOMBIER!!!!

JOURNEE CYCLO-CROSS

Le dimanche 22 novembre comme tous les ans le Foyer Rural et AOL de Bergerac section cyclo Cross vous invitent à participer à cette journée Cyclo Cross où nous espérons de nombreux participants!!!!

A propos des LAGESTROEMIA ils ont bien fleuri, d'ailleurs ils sont toujours en fleurs.....



SAINT CERNIN DE LABARDE

COMITE DES FETES

Le mot du correspondant Gazette

Superbe ambiance au MARCHÉ de St Cernin de Labarde organisé par notre comité des fêtes, vendredi 21 août dernier.

Plus de 200 personnes se pressaient sur la place du village autour des 12 stands de produits régionaux, on pouvait choisir son repas et aussi faire son marché. Ambiance musicale très réussie qui a amené les couples à danser dans la rue, la guinguette du village travaillait à fond et tout le monde était content de se retrouver pour une belle soirée. La douceur de l'air s'ajoutait à la fête. Ainsi le comité des fêtes, uni, assurait la vie de St Cernin : un village sans marché, est un village en perdition ; les organisateurs étaient heureux du bonheur qu'ils donnaient aux touristes et aux gens de la région. Rendez-vous est pris pour l'an prochain.



AÎNÉS RURAUX

Compte rendu des activités du mois d'AOÛT 2009

Après un mois d'août calme, période de vacances, avec un temps capricieux et des chaleurs insupportables, le Président est toujours là, les mardis et mercredis pour accueillir une vingtaine de beloteurs et plus à 14 heures salle l'Oustal où nous passons des après midi amicaux et conviviaux, la bonne humeur étant au rendez-vous.

Pour ceux qui aiment lire, vous trouverez également de la lecture pour vous distraire
Dimanche 23 août loto de l'été à la salle des fêtes de Bouniagues

Activités à venir

***Jeudi 10 septembre** une journée de détente repas paella animé, concours de belote organisé à la salle des fêtes de Monsaguel (voir affiche)

***Le mardi 29 septembre:** une journée d'animation récréative avec Pro Confort

Accueil dès 9 heures cafés, gâteaux vous seront offerts, à 10 heures une sympathique présentation de la collection Pro Confort et ses nouveautés (sans obligation d'achat). A 13 heures repas offert, (kir, une entrée, viande, légume, fromage, dessert, vin et café). A 14 heures 30 début de l'animation loto un lot de consolation à chaque participant

***Vendredi 9 octobre:** Grand Rassemblement départemental des Aînés Ruraux de la Dordogne. À Bergerac salle Anatole France : Accueil à partir de 11 heures, 12 heures 30 repas dansant et sketches. Prix du repas 22 euros. La participation du club est de 8 euros. Inscriptions et réservations au plus tard le 20 septembre. Chèque à l'ordre des aînés ruraux à l'inscription Tel. 05 53 58 70 83 ou 06 89 66 58 73.

ISSIGEAC

LE CLUB DES AINES RURAUX du CANTON

Vous invite à une journée Inter Clubs

le jeudi 10 Septembre 2009

o **SALLE des FÊTES de MONSAGUEL**

Rendez-vous à 9 heures café gâteaux vous sont offerts

9 heures.30 concours de belote Inter clubs organisé
un lot pour tous les participants

le concours se déroule en 3 parties de 15 donnes

Dès 10 heures 30 nous avons imaginé pour vous une visite

commentée de la Cité Médiévale d'ISSIGEAC

le verre de l'amitié vous sera offert

00 0013 heures Repas Animé Ambiance assurée 000,
<<<.00.0MENU0 00.>>>

Kir et ses amusettes Melon Paëlla Salade Fromage Dessert Café Vin à volonté

Prix du repas 10 euros. Concours de belote 7 euros

PRIX de la journée pour les Beloteurs participant au concours **15 euros**

o Apporter son Couvert

- Tirage d'une bourriche 32 lots un lots de 6 magrets
offrez-vous cette journée de détente et d'amitié

INSCRIPTION et RESERVATION au plus tard le **4 septembre**
chèque a l'ordre des AINES RURAUX D'ISSIGEAC à l'inscription
TEL 05.53.58.70.83 OU 05.53.61 11 54 ou 05 53 58 73 03



BOUNIAGUES

ASSOCIATIONS - LOISIRS - ACTIVITES

Karaté- Self défense - tai-chi-chuan pour enfants, ados, adultes, le mercredi après midi. Une séance d'essai est offerte. Rentrée le 9 septembre

Renseignements **M. Ballety** tel : 05 53 29 91 26 ou 06 75 39 30 23

Dancez avec nous

La danse de loisir est une danse de couple que l'on peut pratiquer dans les bals ou les soirées dansantes sans condition physique particulière à tout âge et sans danger.

Le jeudi à 20h30, à la salle des fêtes de Bouniagues.

Annie et Philippe, moniteurs de danse vous accueilleront pour un premier cours gratuit début septembre.

Renseignements : **Annie** : 06 88 94 56 26 ; ou 05 53 63 89 98

Les Amis de l'école : tel : 09 70 45 76 68

Club Déco Facile : tel : 05 53 57 19 15

Club Entente et Loisirs : tel : 05 53 58 20 34

Comité des fêtes (Lou Fiestou) : tel : 06 19 81 50 52

Société de chasse : tel : 05 53 58 37 99

Club de gym :

Cours « ABDO- FESSIERS » les lundis et mercredis de 19h à 20h: 25€ / mois pour deux cours par semaine, ou 5€ la séance pour celles qui ne viennent qu'occasionnellement. Il ne sera plus délivré de cartes de 10 séances, bien sûr celles en cours restent valables. Reprise des cours le lundi 7 septembre.

Cours : « GYM DOUCE / GYM DU DOS » les mardis matin de 10h à 11h, (5€ la séance). Cours toute l'année, y compris juillet et août.

Pour tout renseignement (contenu des séances, dates d'interruption des cours, et autres...), contacter **Séverine Garcin** au cabinet de kiné et ostéopathie de Bouniagues au : 05 53 22 89 05

A partir du mois d'octobre

Un projet d'atelier motricité pour jeunes enfants (moins de 5-6 ans) est en cours; au programme: des jeux dynamiques avec cerceaux, ballons balles, tapis, bâtons, musique... pour améliorer la coordination, l'équilibre, la confiance en soi de l'enfant. Seront également sollicités, le travail en équipe et l'organisation. Cet atelier aura lieu le mercredi matin de 10h à 11h ou de 11h à 12h, suivant la tranche d'âge de l'enfant, à partir du mois d'octobre: 5€ la séance.

Il ne pourra se faire qu'avec un minimum de 8 enfants et un maximum de 12 enfants par séance. Alors faites connaître vos petits sportifs et sportives au cabinet de Kiné et ostéo au 05 53 22 89 05

Club de foot : tel : 05 53 58 35 23

MARCHE NOCTURNE

Le marché nocturne du 14 août fût une réussite, merci à tous d'y avoir participé.

RANDONNEE

Brigitte et Philippe ALLAIN à « La Vidalie » à Bouniagues vous attendent pour une « randonnée gourmande des vendanges » le DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2009 à partir de 10h00. La journée se déroulera entre dégustation, apprentissage de la vigne, apéritif offert et pique nique (vous préparez un plat salé ou sucré correspondant au nombre de personnes de votre famille et vous mettez en commun vos repas) avec vin et dessert offerts par vos hôtes. N'oubliez pas vos couverts et vos tables de pique-nique si vous en avez. Pour la bonne humeur et la simplicité, chacun peut arriver quand il veut. Pour tout renseignement : 05.53.57.79.21 ou 05.53.58.27.27.

CLUB DECO FACILE / CREASCRAP

Après 2 mois de vacances le Club déco facile/Creascrap reprendra ses activités le **mercredi 9 septembre à 20 heures**, à la salle des fêtes de Bouniagues, et débutera par l'**Assemblée Générale**.

Ordre du jour: présentation à toutes les adhérentes des bilans moral et financier, ainsi que les projets pour l'année à venir.

Toutes les personnes intéressées par le scrapbooking et la déco peuvent contacter les personnes suivantes:

Isabelle, Présidente: 06 23 34 21 34

Valérie, vice présidente : 06 65 87 58 89

Carine, secrétaire : 06 78 72 24 20

Jessica, trésorière : 06 78 54 42 45

Toute l'équipe du club vous souhaite une bonne rentrée



SAINTE RADEGONDE



LES RECREATIVES

Après un été bien mérité, les ateliers « Les Récréatives » reprendront leurs activités habituelles le **LUNDI 07 SEPTEMBRE à 14h30**, à Roquépine, dans les locaux prêtés par la Municipalité.

Pour tous renseignements ou pour vous joindre à nous, contactez Nellie Jacquet au 05.53.58.74.20 ou 06.19.21.15.30



QUOI DE NEUF A L'OFFICE DE TOURISME?

LES EXPOSITIONS DANS LES SALLES DU CAVEAU

François Claerhout et Claude Cathala nous présentent des portraits, panneaux et photographies des habitants du plateau Dogon au Mali, dans leurs activités quotidiennes, (chasseurs, porteuses d'eau, pileuses d'oignons, tisserands....), et de leur savoir faire (poterie, sculpture, ...). Des objets tels que masques, poteries, paniers, costumes seront également exposés, témoignages de leur culture et de leurs traditions.

PAYS DOGON PAROLE DU MONDE



du 5 au 24 septembre 2009
Salles du Caveau
Issigeac



4 septembre à 18h30 : Vernissage de l'exposition

18 septembre à 18h30 : Conférence par F. Claerhout
puis à

20h : Projection du film de Jérôme Blumberg :
Sirius, l'étoile dogon

Organisé par l'Office de Tourisme d'Issigeac
05 53 58 79 62 - www.issigeac.fr

Du 27 septembre au 10 octobre, Dans les pas du Che

Laure et Jean Michel ARQUEY (habitants de Conne de Labarde) ont parcouru près de 10 000 Kms à vélo pendant 6 mois sur les routes d'Amérique du sud. Une aventure humaine empruntant les traces laissées par le Che dans le voyage initiatique qui contribua à sa légende. Leur livre raconte ce périple, mais vous pourrez aussi admirer près d'une centaine de photos tirées de ce voyage et converser avec nos aventuriers. Une façon de voyager à travers des paysages somptueux et de gens magnifiques. Comme si nous y étions...

Conférence le 29 septembre à 20h30 par Jean-Michel Arquey à la salle des fêtes.

~~~~~

### *Les Manifestations*

*Samedi 19 septembre, « Issigeac à la lueur des chandelles »*

Dans le cadre des journées du patrimoine, visite commentée de la cité médiévale, ponctuée de petites animations. Dégustation de vin et fruits locaux. Départ à 21h devant l'Office de Tourisme.

~~~~~

Foire aux Paniers - Foire Antiquité Brocante

L'office de tourisme remercie toutes les personnes qui n'ont pas hésité à donner de leur temps et de leur énergie lors de la Foire aux paniers et de la Foire Antiquités Brocante.

Merci à tous ceux qui ont tenu des caisses, ceux qui ont trouvé et installé des grilles, ceux qui sillonné le canton et bien au-delà pour l'affichage, ceux qui ont hébergé des exposants, ect...

Sans eux ces manifestations phares ne pourraient exister. Merci.

~~~~~

### *Vues aériennes actuelles d'Issigeac*

Dans le cadre de l'exposition itinérante "Le Pays des Bastides vu du ciel" actuellement à Trémolat jusqu'au 9 septembre, la vue d'Issigeac ainsi que toutes celles de l'exposition, sont en vente (format 30x40 ou format carte postale), à l'Office de Tourisme.

~~~~~

Hébergeurs : LA TAXE DE SEJOUR 2009

Vous pouvez venir retirer le formulaire à remplir pour la taxe de séjour prélevée auprès de vos touristes, soit à l'office de tourisme soit en le téléchargeant sur le site www.issigeac.fr, rubrique « hébergements ». Celui-ci sera à remettre avec le règlement (chèque à l'ordre du Trésor Public), avant le 31 novembre 2009.
Merci

